

POLYSÉMIE ET DÉRIVATION: L'EXEMPLE DU PRÉFIXE *RE-* EN FRANÇAIS

Roser Gauchola Gamarra

Universidad Autónoma de Barcelona

RÉSUMÉ: À partir de l'analyse sémantique d'un morphème dérivatif, le préfixe re-, cette étude entend montrer que la polysémie constitue un processus graduel et dynamique de construction du sens (qui a lieu aussi bien en synchronie qu'en diachronie) qui peut être décrit à partir de deux pôles fonctionnels opposés –le pôle du concret et le pôle de l'abstrait–. L'étude permet ainsi de montrer que la polysémie du préfixe re- est étroitement liée à d'autres processus (également graduels et dynamiques) sémantiques –comme la métonymie et la métaphorisation– ou holistiques –comme la grammaticalisation et la « démorphémisation»– qui sont mis en œuvre dans l'évolution de bon nombre d'éléments linguistiques.

MOTS CLÉS: Polysémie, processus dynamique et graduel, désémantisation, démorphémisation, échelle sémantique.

POLISEMIA Y DERIVACIÓN: EL CASO DEL PREFIJO *RE-* EN FRANCÉS

RESUMEN: A partir del análisis semántico de un morfema derivativo, el prefijo re-, este estudio pretende poner de manifiesto que la polisemia constituye un proceso gradual y dinámico de construcción del sentido (que tiene lugar tanto en sincronía como en diacronía) que se puede describir a partir de dos polos funcionales opuestos –el polo de lo concreto y el polo de lo abstracto–. El estudio permite así mostrar que la polisemia del prefijo re- está estrechamente vinculada con otros procesos (igualmente graduales y dinámicos) semánticos –como la metonimia y la metaforización– u holísticos –como la gramaticalización y la “demorfemización”– que tienen lugar en la evolución de muchos elementos lingüísticos.

PALABRAS CLAVE: Polisemia, proceso dinámico y gradual, desemantización, demorfemización, escala semántica.

1. Introduction¹

La polysémie du préfixe *re-* a fait l'objet de plusieurs recherches dont les antécédents se remontent à A. Darmesteter (1874), véritable jalon dans l'histoire de la lexicologie française, où sont analysés, dans une perspective à la fois diachronique et synchronique, les différents sens associés à cet affixe et en latin et en français. Depuis, diverses études portant sur ce sujet – dont nous retiendrons tout particulièrement Bally (1951), Léger (1956 ; 1957), Mok (1964) et, plus récemment, Jalenques (2001 : 2002) – ont vu le jour.

Dans cette contribution, qui se rattache plus ou moins étroitement à toutes celles que nous venons de mentionner, nous entendons montrer que la polysémie (phénomène qui n'est pas souvent associé à des unités linguistiques autres que le mot), i.e. l'assomption de différents sens par un item linguistique (en l'occurrence par le préfixe *re-*) est sans doute contingente mais elle n'est pas pour autant fortuite, arbitraire (i.e. non motivée), ce qui reviendrait à concevoir ce phénomène comme le résultat d'un simple ajout de valeurs différentes n'entretenant aucun rapport entre elles. Nous postulons au contraire, dans la lignée des recherches en lexicologie réalisées par Picoche (1986) et en particulier des travaux consacrés au processus de grammaticalisation (phénomène holistique dans la description duquel plusieurs disciplines interviennent, depuis la phonétique-phonologie jusqu'à l'analyse du discours), que la polysémie est un processus de construction du sens éminemment dynamique, qui se vérifie aussi bien en synchronie qu'en diachronie et qui est gouverné par des processus (pour bon nombre d'auteurs, universels) qui, pour ce qui est du préfixe *re-*, sont au nombre de quatre : l'abstraction, la métaphorisation, la métonymie et la grammaticalisation² (cf. Hopper et Traugott 1993 ; Brinton 1996 ; Dostie 2001).

Comme on l'a dit, le caractère polysémique de cet affixe a fait l'objet de plusieurs recherches. Pour la plupart d'entre elles, l'analyse s'est cantonnée au préfixe *re-* *stricto sensu*, en faisant l'impasse sur les valeurs contextuelles que le

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre du *Grup de recerca singular, comunicació y oralitat. Anàlisi experimental de l'oralitat en el contacte de llengües i en els trastorns del llenguatge* (2009SGR-1201) et de différents projets de recherche (I + D) financés par le Ministerio de Ciencia y Tecnología (ref. HUM2004-03764; HUM2007-61648; FFI2010-17917).

2. Approche qui diverge radicalement à différents égards de celle préconisée par Jalenques (2002 : 81), pour qui : « Le type de polysémie à laquelle nous avons affaire avec le préfixe RE ne semble pas pouvoir être traité à partir de concepts tels que « métaphore » ou « métonymie ». Les valeurs de « retour » et de « modification » ne correspondent pas à un sens figuré de la valeur d'itération ».

mot issu de la dérivation par *re-* serait capable d'incorporer. En revanche, d'autres études, en particulier Jalenques (2002), soutiennent l'exigence d'adopter un point de vue externe pour rendre compte de la polysémie de *re-* ; en effet, pour cet auteur, la polysémie du préfixe *re-* ne pourrait être analysée sans tenir compte du schéma argumental du verbe dérivé puisque, bien des verbes en *re-* étant très anciens et donc en général très polysémiques, ce serait seulement le nombre et la nature des collocateurs dans tel ou tel usage qui permettrait de déceler chacun des sens de l'item morphémique.

Il nous semble qu'il s'agit là d'une fausse dichotomie car les deux recherches – interne et externe – sont en fait complémentaires dans la mesure où elles rendent compte de deux phénomènes intimement liés mais relativement autonomes, la polysémie de l'élément préfixal et la polysémie du verbe dérivé en *re-* (pour l'analyse de laquelle il faut tenir compte du nombre et de la nature des actants).

Pour notre part, nous nous proposons d'étudier, sans prétendre pour autant à l'exhaustivité, la capacité du préfixe *re-* à véhiculer différents sens dans différents verbes et différents contextes, notre but étant fondamentalement de montrer que cette « souplesse sémantique » (dont on peut, d'autre part, retracer la genèse et l'évolution aussi bien en synchronie qu'en diachronie) n'est pas aléatoire, mais qu'elle est le résultat d'un véritable processus de « construction du sens ».

Pour ce faire, nous avons relevé tous les verbes dérivés en *re-* du *Petit Robert* (version papier – plusieurs éditions – et version électronique) et du *Trésor de la langue française*. Puis, nous avons procédé à une taxinomie sémantique de chacune des occurrences repérées.

2. Analyse sémantique du préfixe *re-*

Le simple relevé des différents sens du préfixe *re-* permet de constater le caractère fortement polysémique de cet affixe, comme il a été d'ailleurs souligné par les différents auteurs qui se sont consacrés à l'étude de ce morphème. L'analyse plus détaillée, de nature à la fois quantitative et qualitative, permet cependant de montrer que l'incidence et la nature des sens décelés sont loin d'être homogènes. En effet, d'une part, certains traits sémantiques semblent bien ancrés dans cet affixe (que ce soit de par leur rendement ou de par leur ancienneté), alors que d'autres ne constituent, dans le meilleur des cas, que des acceptions ou des emplois peu productifs, voire très résiduels, autrement dit des usages « marqués » ou « non naturels » (cf. Kilani-Schoch 1988).

D'autre part, le préfixe *re-* semble particulièrement apte à adopter non seulement un très grand nombre de sens mais aussi et surtout des comportements sémantiques très divers, qui ne semblent pas, *a priori*, répondre à des constantes de « proximité conceptuelle ». Il suffira à cet égard de comparer deux occurrences incluses dans notre corpus qui manifestent l'hétérogénéité des sens assumés par *re-* : *renvoyer les soldats dans leur foyer* et *regarder une photo*. Dans le premier des exemples, l'adjonction du préfixe à la base renvoie à l'idée de « mouvement de retour », qui, comme nous le verrons plus bas, est un des sens les plus anciens et les plus productifs de cet affixe ; en revanche, le même affixe adjoint à *garder* fournit des résultats bien différents, car le rapport entre mot-base et mot dérivé (du moins dans l'entourage syntaxique ci-dessus) est devenu tellement opaque que la contribution sémantique de l'adjonction du préfixe est loin d'être évidente ; il s'agit, en effet, de ce que Jalenques (2001) propose d'appeler « emploi idiomatique » de *re-*.

On le voit, les deux exemples donnés ci-dessus montrent bien la diversité des comportements sémantiques de *re-*. Il nous semble néanmoins que l'hétérogénéité sémantique de cet affixe n'empêche pas pour autant une mise en ordre, un classement des sens de *re-*.

Ainsi, nous avons procédé à une taxinomie des différents usages de *re-* en adoptant comme paramètre typologique l'opposition « + concret » (où se manifeste une plus grande tendance à véhiculer des sens qui ont trait, de façon plus ou moins explicite, aux ancrages spatio-temporels et « + abstrait » (i.e., la tendance à exprimer des processus « intellectuels », relativement autonomes par rapport au temps et notamment à l'espace).

Le choix d'un tel critère taxinomique – qui n'est pas, il va sans dire, le seul susceptible d'être appliqué puisque d'autres paramètres de classement auraient pu également être mis à profit – n'a pas pour autant été aléatoire : il nous a semblé tout particulièrement opératif dans la mesure où il permet de suivre une démarche habituelle dans la pratique lexicographique. En effet, pour l'élaboration des entrées d'un dictionnaire, on a souvent recours à deux paramètres pour la mise en ordre de l'information sémantique – les acceptions – d'un lemme polysémique : d'une part, le critère chronologique, à partir duquel sont présentées en premier lieu les acceptions les plus anciennes (*a fortiori* quand il s'agit de sens vieilliss) qui sont par la suite complétées par les acceptions les plus modernes ou tout simplement chronologiquement non marquées. D'autre part, la présentation des données sémantiques, à défaut d'informations temporelles pertinentes ou précises, peut de même être régie par des paramètres plus spécifiquement « conceptuels ». Dans ce cas-là, les sens les plus concrets

sont souvent indiqués en premier lieu, alors que les sens les plus abstraits sont habituellement explicités après³.

Nous avons suivi cette démarche « conceptuelle » dans le classement des usages de *re-*, si bien que les sens ayant tendance à être plus concrets seront présentés en tout premier lieu, tandis que ceux qui présentent un plus grand penchant vers l'abstraction seront abordés par la suite.

Ainsi, les deux sens les plus concrets du préfixe *re-* que nous avons relevés dans notre corpus sont ceux qui se rapportent d'une part à l'espace et, d'autre part, ceux qui renvoient au temps. Cela n'est pas pour surprendre du moment que ces deux notions, espace et temps, sont les plus liées au monde matériel et sensible, la plupart du temps ancré dans des coordonnées spatio-temporelles et intimement lié au sujet. On verra cependant par la suite que la « productivité » de ces deux notions associées au préfixe *re-* est loin d'être homogène. En effet, la temporalité ne semble pas constituer un des sens les plus fréquents de cet affixe⁴ puisqu'on ne la retrouve que dans quelques verbes, assez rares, et ce, dans des acceptions premières, donc peu fréquentes, voire vieillies ou carrément désuètes. C'est en particulier le cas du verbe *receler* dans son acception « *tenir caché, secret* » (*P.R.V.P.*), attestée depuis 1190, où le préfixe indique la « durée indéterminée ».

En revanche, la notion d'espace semble être fortement ancrée dans le comportement sémantique de *re-* non seulement de par la productivité de ce sens (nombreuses sont les occurrences qui, comme on le verra plus bas, portent de façon plus ou moins directe sur cette « catégorie psycho-linguistique ») mais aussi de par son ancienneté dans le système de la langue française (il est même reporté comme étant le sens premier de cet affixe par le *DHLF*). Dans le vaste domaine de

3. À cet égard, il faut souligner que le fait que l'information sémantique sur un lemme contenue dans les entrées des dictionnaires de référence suive la progression sens propre – sens figuré, traduit aussi de fait l'évolution sens concret – sens abstrait, que nous proposons dans cette contribution. En effet, non seulement les sens dits « figurés » sont souvent chronologiquement postérieurs aux « acceptions » propres (ou « sens premiers »), mais encore les emplois figurés sont en général sémantiquement issus des usages propres par un processus d'abstraction. Comparons à cet effet les exemples : *enfant qui tombe et qui se relève* (sens propre) (*Petit Robert version papier*, dorénavant *P.R.V.P.* ou *P.R.E.*, pour le *Petit Robert Électronique*) et *La France se relève* (sens figuré) (*ibid.*) : si, dans le premier, l'action désignée par le verbe renvoie bien à un mouvement dans l'espace, dans le deuxième, toute référence aux coordonnées spatiales a été effacée.

4. Ce qui est confirmé par l'histoire de la langue comme le montre bien le fait que le *Dictionnaire historique de la langue française* (désormais *DHLF*), n'atteste aucune occurrence de *re-* ayant trait à la temporalité.

l'espace (où l'on peut déceler deux grandes sous-catégories, la situation⁵ et le déplacement)⁶, le préfixe *re-* véhiculait déjà en latin le « mouvement de retour »⁷ (cf. *reduco*) et cette même notion de mouvement de retour s'est ultérieurement incorporée à la langue française associée à cet affixe, dont on trouve encore des occurrences en français contemporain :

- (1) *renvoyer les soldats dans leurs foyers (P.R.V.P.)*.
- (2) *remporter (le livreur a remporté la marchandise refusée, P.R.V.P.)*.
- (3) *reconduire des enfants chez leurs parents (P.R.V.P.)*.
- (4) *remmener (amener des enfants à l'école, puis les remmener chez eux, P.R.V.P.)*.
- (5) *retraverser un fleuve (c'est-à-dire le traverser en revenant)*.
- (6) *rejeter un poisson dans l'eau (P.R.V.P.)*.

À cette productivité et à cette ancienneté dans le système de la langue s'ajoute le fait que le mouvement de retour semble être à l'origine d'une première évolution sémantique de *re-*. Ainsi, dans quelques occurrences de verbes dérivés, le mouvement de retour est associé à l'idée de « réaction » ou de « réponse ». C'est ce que l'on retrouve, par exemple, dans le verbe

- (7) *réimporter (« faire rentrer dans leur pays d'origine des marchandises qui ont été exportées », P.R.V.P.)*.

Dans d'autres, le mouvement de retour peut même disparaître au profit de cette nuance supplémentaire de « réaction-réponse », comme dans

- (8) *relancer la balle,*

5. Dont la principale caractéristique est la « staticité », i.e. ce qui, en latin, répondait à la question « *ubi ?* » (« où ? »).

6. Dans lequel c'est la « dynamicité » qui prime dans la mesure où ce sont l'origine (« *unde* », « d'où »), la destination (« *quo* », « où » au sens de « vers où ») et le parcours (« *qua*, « par où ») qui y sont inclus.

7. Le mouvement de retour a ceci de particulier que le même repère spatial constitue à la fois une origine (l'endroit d'où l'on est venu) et une destination (l'endroit où l'on se rend), autrement dit, le mouvement de retour présuppose que la destination (« *quo* ») a été auparavant une origine (« *unde* »).

expression dans laquelle le mouvement n'est pas forcément de retour (ce qui la distingue de *renvoyer la balle*) ; par contre, nous retrouvons dans la définition du verbe *relancer* (*lancer à son tour*) l'idée même de réaction ou de réponse, qui, on le voit, n'est qu'une réinterprétation métaphorique du mouvement de retour.

D'autre part, cette métaphorisation progressive (i.e. cette « relecture figurée ») du mouvement de retour se traduit, dans l'évolution sémantique du préfixe *re-*, par l'émergence d'un nouveau sens (qui n'est pas du tout nouveau puisqu'il existait déjà dans le préfixe latin d'origine) : le « retour à une situation antérieure », beaucoup plus abstrait que le mouvement de retour ou que la réaction-réponse car, alors que les deux sens précédemment étudiés pouvaient être situés aussi bien dans l'espace que dans le temps, le « retour à une situation antérieure », qui implique bien une succession chronologique et donc des coordonnées temporelles, est pourtant relativement autonome par rapport à l'espace dans la mesure où il ne présuppose pas toujours un déplacement, voire un mouvement physique. C'est le cas notamment des verbes suivants surtout lorsqu'ils sont suivis d'un complément d'objet direct humain :

(9) *réinsérer des délinquants dans la société (P.R.V.P.).*

(10) *réinstaller (on l'a réinstallé dans ses fonctions, P.R.V.P.).*

(11) *réintégrer quelqu'un dans sa nationalité française (P.R.V.P.).*

D'ailleurs, la productivité du « retour à une situation antérieure », associé au préfixe *re-*, se manifeste même dans le système morphologique de la langue française. En effet, on trouve de véritables corrélations morphologiques où un même lexème verbal a donné lieu à deux dérivés prefixaux, un avec *dé-*, l'autre avec *re-*, et où l'on retrouve la succession chronologique inhérente au retour à une situation antérieure :

(12) *unir – désunir - réunir*

(13) *peupler – dépeupler - repeupler*

(14) *souder – dessouder - ressouder*

(15) *tendre – détendre - retendre*

(16) *visser – dévisser - revisser*

La régularité de ce micro-système morphologique semble notoire, car nous avons relevé 51 occurrences répondant à ce schéma de formation⁸.

Parallèlement à cette évolution du sens de *re-*, le mouvement de retour est à la base d'un autre itinéraire sémantique. En effet, si, comme on l'a vu, dans certains verbes, le mouvement de retour adopte des nuances de « réaction ou réponse », dans d'autres il est teinté de nuances aspectuelles, en particulier « itératives », ce qui n'est pas pour étonner puisque déjà le préfixe latin *re-* véhiculait la répétition, comme il est souligné dans le *DHLF* (*recantare*, « répéter », p. 1726)⁹. Il s'agit de verbes dérivés désignant un mouvement dans l'espace pour la paraphrase desquels les expressions « de nouveau » et « en revenant » s'avèrent indispensables :

(17) *retraverser* + syntagme nominal locatif

(18) *repasser par* + syntagme nominal locatif.

Dans la plupart des cas néanmoins, c'est la valeur de « répétition » qui gagne du terrain, si bien que les verbes dérivés perdent toute référence à l'espace – s'ils renvoient bien à des actions, il ne s'agit pas pour autant de déplacements dans

8. Il est vrai que, dans beaucoup de cas, ces paradigmes morphologiques ne sont pas complets ; c'est en général le dérivé en *dé-* qui fait défaut (cf. *tracer* - *x* - *retracer* ; *trouver* - *x* - *retrouver* ; *vendre* - *x* - *revendre* ; *vivre* - *x* - *revivre* ; *établir* - *x* - *rétablir*, parmi d'autres exemples) ; cependant, il semble bien que, s'agissant la plupart du temps de verbes dont la fréquence d'usage est notoire, le système de la langue a été capable de combler ces lacunes au moyen de pièces lexicales morphologiquement non apparentées (*effacer* pour *tracer*, *perdre* pour (*re*)*trouver*, *acheter* pour *vendre*). Deux cas nous semblent particulièrement remarquables : le couple *établir-rétablir* et le couple *vivre-revivre*. Pour ce qui est du premier, l'extrême polysémie aussi bien du verbe de base que du verbe dérivé fait que le système dispose, pour compenser les carences du paradigme morphologique, de bon nombre d'items lexicaux verbaux sélectionnés en fonction des entourages argumentaux (cf. *oublier*, *changer*, *altérer*,...). Quant au couple *vivre-revivre*, le troisième membre du paradigme qui devrait spontanément suppléer le dérivé inexistant, *mourir*, ne convient pas puisque *vivre-revivre* tendent à être employés en construction directe avec un sens figuré (*vivre-revivre une expérience incroyable*), alors que *mourir*, qui admet tout aussi bien l'emploi figuré (*mourir d'amour*), est la plupart du temps intransitif ou, dans le meilleur des cas, transitif indirect (cf. l'exemple ci-dessus et *mourir au monde*, c'est-à-dire *renoncer au monde* dans le vocabulaire religieux). Il semble que dans ce dernier cas le seul recours linguistique possible pour combler cette lacune soit la négation présuppositionnelle, *ne plus vivre*, ce qui permettrait de compléter le paradigme *vivre - ne plus vivre - revivre*. En tout état de cause, des 51 paradigmes relevés, 21 n'ont pas de dérivé en *dé-*, mais ce déficit ne semble pas porter atteinte à la capacité expressive de la langue sauf dans un cas très précis : *ensemencer* - *x* - *réensemencer*, pour lequel la récupération du terme manquant s'avère plus difficile.

9. Ainsi, ce n'est pas l'itérativité qui semble donner lieu au mouvement de retour mais la métaphorisation de ce mouvement de retour qui est à l'origine de l'itération (cf. note 1).

l'espace – pour n'adopter que des traits aspectuels itératifs¹⁰. Les exemples sont nombreux, mais nous n'en retiendrons que trois :

(19) *revoir un film*

(20) *relire un livre*

(21) *redire quelque chose à quelqu'un.*

Les emplois du préfixe *re-* comme marque aspectuelle itérative semblent d'autant plus productifs qu'ils donnent lieu à une double évolution sémantique.

D'une part, nous retrouvons, liée à cet usage itératif, la notion de « modification » introduite par Jalenques (2002) pour la description de certains verbes dérivés avec *re-*. Ainsi, dans bon nombre d'occurrences¹¹ (même dans certaines que l'on retrouve dans les paradigmes en *dé-* et *re-*, que nous venons d'analyser), la paraphrase avec « de nouveau » ne suffit plus pour rendre compte de la complexité sémantique du verbe issu de l'adjonction de cet affixe. En effet, dans la définition de ces verbes ou de certaines de leurs acceptions, des expressions, syntaxiquement très diverses, renvoient à l'idée de changement étroitement liée à celle de répétition : il s'agit, pour certains, de verbes support dont le COD est précédé de l'adjectif « nouveau/nouvelle » :

(22) *réorganiser* → *donner une nouvelle organisation à*

(23) *requalifier une fonction* → *donner une nouvelle qualification à*

(24) *restructurer* → *donner une nouvelle structure à*

(25) *réorienter une discussion, une antenne* → *donner une nouvelle orientation à.*

10. De fait, la notion d'itération est en général considérée comme étant la plus naturelle (i.e. la moins marquée) de *re-* à défaut de tout contexte facilitateur, ce qui semble être confirmé par les « néologismes » propres à la langue familière. Ainsi, des créations lexicales comme *rebonjour*, *rerebonjour* ou *rebelote* (« *et rebelote, cet automne, avec un autre best-seller* », *L'Express*, 1988, *apud P.R.E.*) – qui dépassent largement le cadre verbal, où *re-* opère le plus souvent –, voire des « emplois absolus » de *re-*, qui est donc, dans une certaine mesure lexicalisé ou du moins « dépréfixé » – *allez, re !* au sens de « *on recommence, on remet ça* » (*DHLF*, p. 1726) – prouvent à quel point les usagers de la langue identifient cet affixe avec l'itération.

11. Nous en avons relevé une quarantaine dans notre corpus.

Pour d'autres, on a recours, dans la définition, au verbe de base ou à un autre verbe sémantiquement apparenté modifié par l'adverbe « autrement » ou des syntagmes prépositionnels adverbiaux :

- (26) *réaménager* → *aménager de façon différente*
- (27) *retraduire* → *traduire autrement*
- (28) *redistribuer* → *répartir une seconde fois et autrement*
- (29) *refaire un devoir* → *faire une seconde fois et autrement*¹².

D'autre part, l'itération peut se voir nuancée par d'autres notions, couramment liées au système grammatical, comme la « quantification forte » et, en particulier, « l'intensification ». Ainsi, dans la définition de verbes comme

- (30) *revaloriser une production (rendre sa valeur ou une valeur plus grande à ; P.R.V.P.)*
- (31) *revouloir (vouloir de nouveau ou encore ; P.R.V.P.)*
- (32) *reverser du vin (verser de nouveau ou davantage),*

nous retrouvons des items (« plus », « encore » ; « davantage ») qui se réfèrent à l'augmentation de quantité d'un substantif inscrit dans le sémantisme même du verbe (« valeur » dans *revaloriser*) ou fonctionnant comme COD du verbe dérivé (*du vin, du pain,...*).

Progressivement, dans le parcours sémantique du préfixe *re-*, le trait itératif s'estompe pour finalement disparaître au profit de l'intensification. C'est le cas des verbes :

- (33) *ramollir du beurre (P.R.V.P.)*
- (34) *rallonger une robe*

12. Le lexique éditorial distingue bien par ailleurs ces deux usages du préfixe *re-*, d'une part, comme préfixe d'itération et, d'autre part, comme marqueur de la répétition et de la modification. Ainsi, le verbe *réimprimer* désigne l'action d'*imprimer une deuxième fois sans changement*, alors que *rééditer* a tendance à être interprété, à quelques exceptions près, comme « *éditer une deuxième fois en introduisant des changements* » (P.R.E.).

(35) *rehausser* (*deux gros livres rehaussant sa chaise* (Robbe-Grillet, cité par P.R.V.P.)

(36) *renfoncer son chapeau* (P.R.V.P.).

Dans ce groupe, il y a lieu d'inclure certains verbes parasynthétiques à base adjectivale, comme *refroidir* (à partir de *froid*) ou *rajeunir* (qui provient d'un ancien verbe dialectal, *rajovenir*, de nos jours disparu), qui se paraphrasent par « rendre (si le verbe est transitif) + adj » ou « devenir + adj. » (s'il s'agit d'un emploi intransitif)¹³.

À l'intensification se rattache, par un processus croissant d'abstraction, un autre sens de *re-*, étroitement lié à l'aspect : la « perfectivité », qui constitue de fait le degré maximal, l'aboutissement, de l'intensification. En effet, si le trait « plus » est inhérent à l'intensification, pour la perfectivité c'est l'adverbe « complètement » qui semble paraphraser le mieux cette valeur aspectuelle, comme dans

(37) *La neige recouvre (couvre complètement) le sol* (P.R.V.P.)

ou

(38) (*se*) *réveiller*,

pour lequel la lecture perfective semble s'imposer, ce qui le distinguerait de son verbe de base (*s'*)*éveiller*, qui privilégierait la composante inchoative.

Les exemples sont tout de même peu nombreux qui présentent cette notion de perfectivité comme le seul sens décelable, et le faible rendement de cette valeur aspectuelle montre bien qu'il s'agit d'une valeur peu naturelle et peu productive du préfixe *re-*. Cela se voit d'ailleurs confirmé par le fait que dans quelques paires de verbe de base et verbe dérivé, où ce dernier se distinguerait du « *simplex* » (Jalenques 2002) par ce trait, le verbe de départ a disparu du système de la langue

13. La formation parasynthétique n'entraîne pas l'inclusion automatique des verbes préfixés en *re-* dans cette catégorie. En effet, bien des verbes qui répondent à ce schéma de construction n'y ont pas été inclus du moment que la base à partir de laquelle ils ont été formés n'est pas adjectivale mais nominale, comme dans *rebiquer*, *rebraguetter*, *rebuter*, *regorger*, *relooker*, *revenir*, *renflouer* (de *fluée*), *ressemeler* ou *ressourcer*. Le fait que le mot-base réponde à une nature référentielle plutôt que qualificative *lato sensu* empêche une gradation quelconque, gradation qui semble être consubstantielle à toute fonction (ou sous-fonction) d'intensification.

pour être remplacé par le verbe dérivé, qui, de ce fait, a perdu toute nuance aspectuelle perfective. C'est le cas de verbes comme *emplir-remplir*, *enverser-renverser*, entre autres¹⁴.

Sans doute trouverait-on l'explication de ce phénomène dans le fait que, dans certains cas, verbe de base et verbe dérivé occupent la même aire sémantique, i.e., ils sont synonymes, les seules différences étant de nature diastratique. Lorsque la synonymie est totale (comme dans le cas d'*emplir-remplir*) puisque le verbe dérivé a perdu ses traits distinctifs par rapport au mot-base, c'est justement le verbe de départ qui tend à disparaître conformément au principe de l'économie dans le langage. Quand, en revanche, la synonymie se limite à une intersection de sens ou d'emplois (autrement dit, si elle n'est que partielle) et *a fortiori* si un des deux verbes, simplex ou dérivé, conserve des usages diaphasiques qui ne sont pas assumés par le deuxième terme du couple (cf. *épandre du fumier, des engrais, P.R.V.P.*, cet emploi étant exclu pour le dérivé), le verbe censé « être en voie de disparition », devenu spécialisé, peut demeurer dans le système de la langue même si la fréquence d'usage en est fortement réduite.

En outre, le faible rendement, du moins dans l'état actuel de la langue, du sémantisme perfectif de *re-* est corroboré par le fait que, bien souvent, la perfectivité est reléguée à un sens premier vieilli, les acceptions les plus courantes étant d'une tout autre nature. Le verbe *renfermer* constitue à cet égard une preuve parlante : si la première acception, vieillie, du lemme signalée par le *P.R.V.P.* est bel et bien

enfermer (qqn) complètement,

les sens modernes non seulement ne font pas référence à la perfectivité, mais encore ils divergent de façon notoire du sémantisme du verbe de base (qui, lui, contient l'idée de perfectivité : *entourer complètement, P.R.V.P.*) :

14. Ce phénomène, déjà analysé par Mok (1964) et qui se vérifie même dans la langue actuelle, n'est pourtant pas exclusif des occurrences de *re-* perfectif. Ainsi, on en trouve aussi des exemples dans la langue familière, dans laquelle *rentrer* (*entrer dans un endroit d'où l'on était sorti*) semble l'emporter sur le verbe de base *entrer*. De même, *accourir*, étiqueté comme « vieux » ou « littéraire » par le *P.R.V.P.*, semble à l'heure actuelle être tombé en désuétude au profit du dérivé *raccourir*. On pourrait multiplier les exemples, car la disparition du verbe de base ne constitue pas une exception dans le cas de l'affixe qui nous occupe : nous en avons dénombré une trentaine de cas, datant de périodes plus ou moins lointaines.

tenir contenu dans un espace, dans un lieu (fermé ou non), en soi. // Fig. Comprendre, contenir (cette dernière acception étant vieillie pour enfermer).

Ainsi, les sens autrefois communs entre base et dérivé se sont peu ou prou départagés, ce qui a donné lieu à un certain degré de distribution complémentaire des deux mots soumis à concurrence. De plus, *renfermer* a incorporé une acception (cf. *tenir contenu...*) qui, comme on l'a dit, n'entretient aucun lien sémantique avec la base. Il s'agit, en fait, d'un emploi que Jalenques (2001) qualifie « d'idiomatique » et que nous analyserons ci-après.

Les « emplois idiomatiques » correspondent à des verbes (par exemple *redouter* et *regarder*) « dont le sens est perçu par les locuteurs comme non compositionnel par rapport au sens du préfixe et au sens du simplex *douter / regarder* » (Jalenques 2001 : 40-41)¹⁵.

Les auteurs qui se sont consacrés à l'analyse de « l'idiomaticité » trouvent la raison d'être de ce phénomène dans l'histoire de la langue ; en particulier, ils postulent que, de par l'usage qu'en font les locuteurs, *re-* subit un affaiblissement sémantique progressif, il devient en quelque sorte un « préfixe vide et explétif » (Sletsjøe 1979 : 111, *apud* Jalenques 2001 : 42). « L'usure sémantique (*ibid.*) » qui en découle effacerait les différences entre verbe de base et verbe dérivé, qui deviendraient de ce fait « synonymes » ; dans ce cas-là, comme on l'a vu, le simplex, devenu superflu, tomberait en désuétude et aurait tendance à disparaître pour être remplacé par le verbe dérivé, qui en assumerait le rôle.

15. Autrement dit, le rapport sémantique entre base et dérivé est loin d'être transparent, ce qui n'est pas sans conséquence au plan linguistique *stricto sensu* mais encore dans une perspective psycho-cognitive ou didactique. En effet, pour ce qui est de l'interprétation des dérivés, l'opacité du rapport entre simplex et dérivé et le caractère *ad hoc* des relations qu'ils entretiennent requièrent un calcul sémantique propre ou, en tout cas, autre que celui qui s'effectue pour les verbes non idiomatiques, pour lesquels la connaissance des sens des parties permet d'accéder à la connaissance du sens de l'ensemble. Il y aurait même lieu, comme on le verra plus loin, de se demander si le statut de morphème (i.e. la plus petite unité linguistique douée de signification) peut toujours être attribué à bon droit au soi-disant, dans ce cas-là, préfixe *re-*. Il va sans dire, d'autre part, que le décodage du verbe idiomatique exige un coût psycho-cognitif plus important que celui des verbes « non marqués » (c'est souvent le cas de tout item linguistique marqué ou non naturel). Finalement, en didactique des langues étrangères, il semble bien que les verbes dérivés ne doivent pas, du moins dans un tout premier stade du processus d'enseignement-apprentissage, être mis en relation avec leurs verbes de base, ce qui pourrait déclencher une démarche analytique chez l'apprenant qui s'avèrerait peu efficace et probablement peu facilitatrice ; au contraire, le caractère « autonome » de ces dérivés requerrait, ce nous semble, une approche synthétique, i.e. l'accès à ces items dérivés comme des « mots nouveaux » à part entière en vue d'un enrichissement non pas morphologique mais lexical.

Jalenques (2001) soutient, lui, que l'évolution diachronique n'est pas à la base des verbes « idiomatiques », puisque la synonymie (du moins partielle étant donné qu'il s'agit, en général, de verbes polysémiques) entre base et dérivé est un phénomène attesté depuis les tout premiers textes, comme c'est le cas des verbes *garder-regarder* et *douter-redouter*, sans qu'aucun des verbes ait disparu du système pour autant. Il postule donc que l'idiomaticité nécessite une explication de nature synchronique. En effet, pour cet auteur, ce qui distinguerait les deux verbes serait plutôt leur comportement actantiel, autrement dit, le nombre et la nature des satellites qui les entourent (variables à cause de leurs polysémies respectives) et en fonction desquels le rapport sémantique entre mot-base et mot dérivé serait plus ou moins opaque ou plus moins transparent ; c'est pourquoi cet auteur préfère parler « *d'emplois idiomatiques* » ; et le même auteur de conclure : « [en synchronie] les données perçues comme idiomatiques sont conçues comme tout aussi régulières que les données dont le sens est perçu comme compositionnel. Elles relèvent d'une autre forme de compositionnalité des sens » (Jalenques 2001 : 58).

Pour notre part, l'idiomaticité, qui est en fait le résultat d'un processus, se vérifie, comme d'autres phénomènes tels que la grammaticalisation, la métaphorisation et la métonymie, aussi bien en synchronie qu'en diachronie ; il est vrai que l'histoire de la langue témoigne, comme il a été dit, de la disparition de bon nombre de simplex, supplantés par leurs dérivés, mais il est également vrai que, l'idiomaticité étant un phénomène graduel, le degré de transparence ou d'opacité peut varier, et varie de fait, pour le même verbe, selon l'emploi, i.e. la structure argumentale dont il s'agit dans chaque cas. Les deux approches sont donc complémentaires et fournissent différents points de vue d'un phénomène qui, de par sa complexité et ses différentes manifestations, peut être analysé en adoptant des points de vue divers.

En tout état de cause, il nous semble que le couple *enfermer-renfermer*, déjà analysé plus haut, constitue un cas prototypique non pas tant de ce processus dans son aboutissement mais du déroulement, de nos jours en cours, dudit processus. Les exemples sont, cependant, plus nombreux (une cinquantaine dans notre corpus) où l'idiomaticité a atteint son accomplissement :

(39) *accommoder du poisson – accommoder quelqu'un de quelque chose /
raccorder des vêtements – raccorder quelqu'un avec quelqu'un
d'autre*

(40) *appeler / rappeler*

(41) *marquer / remarquer*¹⁶

(42) *muer / remuer*

(43) *assurer – rassurer*¹⁷, ...

Nous aborderons finalement dans notre analyse du sémantisme du préfixe *re-* une typologie d'occurrences de cet affixe sur laquelle on fait souvent l'impasse dans les études consacrées à ce morphème, typologie qui est représentée par des verbes comme *réduire, référer, réfléchir, reléguer, résoudre, reprocher* (une quarantaine d'occurrences dans notre corpus), qui constituent le stade le plus avancé du processus d'abstraction et de désémantisation. En effet, alors même que dans le cas des verbes idiomatiques, différents facteurs comme l'usure sémantique, la distribution des acceptions entre mot-base et mot dérivé, voire la disparition du simplex, rendaient difficile (du moins pour certaines acceptions) l'établissement de rapprochements sémantiques entre les deux verbes morphologiquement apparentés, les verbes que nous venons de mentionner se caractérisent par le fait qu'ils n'entretiennent aucun rapport avec le simplex dont ils sont étymologiquement issus, ce simplex ayant disparu ou n'ayant carrément jamais appartenu au système de la langue française, car la plupart des dérivations auxquelles il a donné lieu n'ont pas été en fait le plus souvent des créations du français mais du latin.

Comme il a été dit, la plupart des études consacrées au préfixe *re-* font l'impasse sur ce type d'occurrences, *re-* n'étant plus considéré comme un préfixe du moment qu'il n'est pas détachable de la base (ce qui donnerait comme résultat un lexème « inexistant ») et que, de ce fait, on peut difficilement préciser la contribution sémantique de l'adjonction de *re-*. Sans nier le fait que c'est en diachronie que *re-* a subi un processus de désémantisation (processus qui, comme dans une certaine mesure on l'a vu, n'est que l'aboutissement d'une usure sémantique constante et, en conséquence, d'un processus de « démorphémisation »), il n'en reste pas moins que la plupart des verbes de ce groupe font partie de paradigmes – relativement réguliers quant à leur formation et étymologiquement apparentés – et que le rôle de *re-* (ainsi que des autres préfixes présents dans ce paradigme), dont la nature est éminemment grammaticale, est de permettre de distinguer les différents membres de ces ensembles

16. Même si cette idiomatité, comme il a été dit, n'est pas de règle pour toutes les acceptions de ce verbe: *remarquer un linge* (*marquer un linge dont la marque s'est effacée, P.R.V.P.*) est sémantiquement compositionnel par rapport à *marquer un linge*.

17. Le sens de *rendre sûr de nouveau* (*cette victoire a rassuré son autorité, P.R.V.P.*) est vieilli.

morphologiquement homogènes. Ainsi, les anciens préfixes permettent de différencier des éléments comme

(44) *réduire – produire – déduire – conduire – introduire – traduire,...*

(45) *renoncer – prononcer – annoncer – dénoncer,...*

(46) *révoquer – invoquer – provoquer – évoquer,...*

(47) *référer – conférer – inférer – préférer,...*

Il va sans dire que le rapport entre ces différents items n'est pas naturellement perçu par des locuteurs naïfs de langue française, ce qui est souvent le cas des éléments grammaticalisés¹⁸.

En dernier ressort, la démorphémisation progressive du préfixe *re-*, qui, comme on l'a vu, entraîne parfois la disparition de la base dans le cas de certains verbes idiomatiques, n'est que l'accomplissement d'un processus d'abstraction, de désémantisation et de grammaticalisation par lequel un préfixe dont le rôle était initialement lexical (car il apportait une signification propre au mot auquel il était adjoint) se voit progressivement démuné de sa nature morphémique pour ne devenir que la marque, le trait distinctif d'un membre d'un paradigme étymologiquement « motivé ».

3. La polysémie comme phénomène graduel : l'échelle sémantique du préfixe *re-*

L'analyse des différents sens a permis de montrer que, bien souvent, les différences sémantiques qui s'opèrent dans un même verbe (ayant bien souvent aussi un comportement valenciel différent) et entre différents verbes dérivés en *re-* ne constituent pas des solutions de continuité, des ruptures tranchées dans le

18. En effet, une des caractéristiques des éléments grammaticalisés, c'est leur opacité (produit de leur désémantisation et de leur décontextualisation), qui les rend difficilement associables aux termes dont ils sont issus. Il suffit de comparer deux prépositions comme *durant* et *pendant*, qui ont suivi des processus de construction analogues (ce sont deux anciens participes présents des verbes *durer* et *pendre*, respectivement). Or, si *durant* peut être intuitivement mis en rapport avec le verbe de départ par un locuteur naïf – le sémantisme ayant trait au temps ne peut qu'aider dans ce cas-là –, *pendant* présente, lui, une opacité sémantique, un degré plus élevé de grammaticalisation qui n'en facilite nullement l'association avec *pendre*. Le problème du décodage des éléments grammaticalisés présente par ailleurs un intérêt tout particulier, notamment dans des domaines comme la traduction ou l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, domaines dans lesquels il requiert une approche spécifique.

comportement syntactico-sémantique des items verbaux analysés, mais qu'au contraire, la comparaison des sens relevés met au jour que les transferts sémantiques observés sont la plupart du temps progressifs et graduels et par là même constituent de véritables « glissements de sens » ; autrement dit, ces transferts sémantiques semblent être régis par ce que Dostie (2001 : 64) appelle un « principe sémantique général de gradation ». L'adjonction de nouveaux sens, i.e. la polysémie du préfixe *re-* traduit au demeurant une gradation, un continuum sémantique dans lequel les différents sens observés constituent des étapes, des degrés, voire des discontinuités¹⁹.

Pour rendre compte de ce caractère progressif et graduel de la polysémie du préfixe *re-*²⁰, il nous semble que « l'échelle sémantique », dont on a par ailleurs bien montré le pouvoir explicatif et catégorisateur, peut dans une certaine mesure traduire non seulement la variabilité mais aussi la continuité de ce phénomène sémantique²¹.

L'analyse des différents sens associés au préfixe *re-* a ainsi permis d'élaborer l'échelle sémantique que nous présentons ci-dessous (fig. 1):

19. En effet, comme l'ont très bien montré différents auteurs (Culioli 1994 : 23 ; Fuchs 1994 : 105 ; Seiler 1994 : 33), le concept de *continuité* et donc de *continuum* n'est nullement incompatible avec le caractère discret ou même avec la notion de *coupure* : « The continuum and the discrete stand to each other not in a contradictory, but in a contrary or complementary relation : the notion of continuum presupposes discreteness ; it depicts an increase vs decrease of properties between discrete steps in a linear ordering. The notion of discreteness in turn presupposes that of continuity » (Seiler 1994 : 33).

20. La nature graduelle du préfixe *re-* a déjà été analysée par Jalenques (2002 : 78), où l'on a recours aux expressions « *gradation continue dans l'idiomaticité* » ou « *degré d'opacité sémantique* ». Néanmoins, ces termes ne renvoient pas exactement au phénomène qui est décrit dans cette contribution, puisque, dans l'ouvrage cité, il s'agirait plutôt de montrer que le calcul sémantique (et, comme nous l'avons vu, cf. note 15 ci-dessus, en dernier ressort, le coût psycho-cognitif requis pour l'interprétation du mot dérivé) est bien moindre pour *refaire* (très transparent du point de vue sémantique) que pour *regarder* (degré beaucoup plus élevé d'opacité sémantique). On a vu que si l'opacité constitue bien une des étapes du parcours sémantique de *re-*, la notion de gradation peut tout aussi bien être mise à profit pour rendre compte de la polysémie de ce préfixe.

21. Ainsi, pour Seiler (1994: 33), "The continuum is a construct serving the purpose of putting some order into a variety of facts". Dès lors, il ne s'agit nullement de trouver à tout prix des échelles dans la langue, mais d'avoir recours à un outil qui s'avère particulièrement opératif pour la description de la nature progressive et graduelle de bon nombre de phénomènes langagiers qui débordent les taxinomies et les catégories étanches propres aux courants structuralistes et formalistes en général, taxinomies et catégories qui, de par leur caractère statique, fondé sur l'εργον plutôt que sur l'ενεργεια de Humboldt, ne permettent pas de rendre compte de la « dynamicité » des processus de structuration linguistique.

4. Conclusion

L'analyse que l'on vient de présenter n'est qu'une approche possible au problème de la polysémie des morphèmes dérivatifs. Elle s'oppose cependant aux approches formalistes, qui conçoivent la polysémie comme un simple étiquetage, comme un ensemble de valeurs lexicales sans aucune connexion entre elles. À la différence de ce type d'analyses, elle entend montrer que la polysémie constitue un processus graduel et dynamique – conformément à la conception humboldtienne d'*energeia* – de construction du sens qui, dans le cas du préfixe *re-*, peut être décrit à partir de deux tendances opposées : la tendance à exprimer des sens plus concrets (fortement ancrés dans le temps, mais surtout dans l'espace) et la tendance à exprimer des sens plus abstraits (qui se caractérisent par leur relative autonomie vis-à-vis des coordonnées spatio-temporelles pour atteindre le point culminant d'abstraction, i.e. la coalescence complète et l'absence de sens lexical).

Ce processus de polysémie, qui s'opère aussi bien en synchronie qu'en diachronie, est bien souvent le résultat de processus sémantiques mis en œuvre dans l'évolution sémantique de beaucoup d'éléments linguistiques, comme la *métaphorisation* – ce n'est pas autrement qu'il faut caractériser la relecture « d'un mouvement de retour » comme un « retour à la situation antérieure », par exemple –, la *métonymie* – les termes deviennent plus spécialisés et le verbe de base et le verbe dérivé se distribuent les anciens sens communs –, la *désémantisation* – c'est en effet l'usure et la perte progressive de sens du préfixe qui explique, entre autres, la disparition du verbe de départ, devenu superflu –, la *grammaticalisation* – par lequel un ancien mécanisme d'enrichissement lexical²² devient un simple marqueur d'identification d'appartenance à un paradigme – et, par conséquent, de démorphémisation – puisque préfixe et base deviennent interdépendants et composent une unité lexicale synthétique. C'est ce que nous avons voulu montrer à l'aide de l'échelle sémantique, qui constitue aussi une échelle de grammaticalisation, du préfixe *re-*. Nous citerons, à cet égard, pour faire le point, un passage d'Iturrioz (1987) qui nous semble particulièrement révélateur :

En contra de lo que se suele creer, la polisemia se da más en el léxico que en la gramática. Pero lo más destacable es que esta organización del significado lexical en escalas semánticas permite entender mejor la capacidad asimilativa y acomodativa de las lenguas naturales que una concepción del mismo como una representación

22. C'est le cas de presque tous les préfixes de la langue française, à quelques exceptions près, comme le préfixe *en-* (*s'endormir*, *s'envoler*), dont le sens est strictement grammatical : l'aspect inchoatif.

rígida, unitaria y de contornos precisos. La relación entre los significados que se integran en estas escalas no se puede describir adecuadamente desde la concepción cuantitativa de los métodos componenciales; un significado no resulta de otro simplemente por adición (o sustracción) de un rasgo, lo que lo haría solamente más general (o más específico), sino por un proceso de abstracción formal, que atañe directamente a la relación entre léxico y gramática; cuanto más diversificado está el significado de un lexema, tanto más penetra en el área del significado gramatical (Iturrioz 1987 : 339).

L'approche proposée vise aussi à une explication globale d'un phénomène linguistique, la grammaticalisation, où interviennent toutes les disciplines linguistiques (phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique) et où les deux points de vue traditionnellement confrontés, synchronie et diachronie, se trouvent, comme on l'a vu, entremêlés et confondus afin de pouvoir offrir une vision holistique, panchronique du phénomène étudié.

Finalment, l'analyse que nous avons réalisée se fonde, contrairement aux conceptions taxonomiques et dichotomiques, sur une *opérationnalisation* du concept de morphème, c'est-à-dire sur la distinction de plusieurs degrés de « *morphémité* ». Dans cette optique, le préfixe *re-* dans *réélire* aurait une nature plus morphématique que dans le verbe idiomatique *reconnaître*. À son tour, dans *reconnaître* il aurait une nature plus morphématique que dans le verbe *réduire*, où *re-* n'est plus un morphème. Ce n'est que dans ce sens-là qu'il faut concevoir la démorphémisation : comme une perte graduelle de la nature de morphème.

Références

- BALLY, Ch. (1909). *Traité de stylistique française*. Genève: Klincksieck, 3^e éd. Georg (2 vols.)
- BRINTON, L. J. (1996). *Pragmatic Markers in English*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter.
- BYBEE, J. (1984). *Morphology. A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam: John Benjamins.
- CORBIN, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle*. Tübingen: Niemeyer (2 vols.).
- CULIOLI, A. (1994). « Continuity and modality » en *Continuity in Linguistic Semantics*. (Eds. C. Fuchs y B. Victorri). Amsterdam: John Benjamins: 21-3.
- DARMESTETER, A. 1967 (1874). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Paris: Honoré Champion, 2^e édition revue, corrigée et en partie refondue.

- DOSTIE, G. (2001). « La gradation du sens et ses traces morphologiques et syntaxiques. Considérations sur la (poly)grammaticalisation » en *Grammaticalisation 2. Concepts et cas*. (Dir. G. Col y D. Roulland). Rennes: Presses Universitaires de Rennes: 61-91.
- FRANCKEL, J.-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève-Paris: Droz.
- FUCHS, C. (1994). « The challenges of continuity for linguistic approach to semantics » en *Continuity in Linguistic Semantics*. (Eds. C. Fuchs y B. Victorri). Amsterdam: John Benjamins: 93-107.
- FUCHS, C. y VICTORRI, B. (Eds.) (1994). *Continuity in Linguistic Semantics*. Amsterdam: John Benjamins.
- HEINE, B., CLAUDI, U., HÜNNEMEYER, F. (1991). *Grammaticalization. A Conceptual Framework*. Chicago-Londres: The University of Chicago Press.
- HOPPER, P. y TRAUGOTT, E. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- ITURRIOZ, J.L. (1987). « De la gramática particular del huichol a la tipología: una contribución a la morfología operacional ». *Función II* (2-2): 239-380.
- JALENQUES, P. (2001). « Quand la diachronie renvoie à la synchronie : étude des emplois idiomatiques du préfixe *re* en français (*renier, remarquer, regarder, etc.*) ». *Recherches linguistiques de Vincennes* 30: 39-62.
- JALENQUES, P. (2002). « Étude sémantique du préfixe *re-* en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle ». *Langue française* 33: 74-90.
- KILANI-SCHOCH, M. (1988). *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne: Peter Lang.
- LÉGER, J. (1956-57). « À propos du préfixe *re-* ». *Le Français Moderne* 4: 285-290 et 5: 124-126.
- MOK, Q. (1964). « Le préfixe *re-* en français moderne ; essai d'une description synchronique ». *Neophilologus* 48: 97-114.
- PEYTARD, J. (1975). *Recherches sur la préfixation en français moderne et contemporain*. Lille: Atelier.
- PICOCHÉ, J. (1986). *Structures sémantiques du lexique français*. Paris: Nathan.
- SEILER, H. (1994). « Continuum in cognition and continuum in language », en *Continuity in Linguistic Semantics*. (Eds. C. Fuchs y B. Victorri). Amsterdam: John Benjamins: 33-43.
- SEILER, H. (Ed.) (1978). *Language Universals*. Tübingen: Gunter Narr.
- SLETSØE, L. (1979). « Le préfixe RE- en latin et dans les langues romanes occidentales ». *Studia Neophilologica* LI: 85-113.

- SWEETSER, E. (1990). *From Etymology to Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- THOM, R. (1994). « Reflection on Hansjakob Seiler's continuum », en *Continuity in Linguistic Semantics*. (Eds. C. Fuchs y B. Victorri). Amsterdam: John Benjamins:155-165.

Dictionnaires

- IMBS, P. (Dir.) (1971-1994). *Trésor de la langue française*. Paris: Éditions du CNRS.
- REY, A. (Dir.). *Le Petit Robert de la langue française*. Paris: Le Robert (plusieurs éditions).
- REY, A. (Dir.). *Le Petit Robert électronique*. Paris: Le Robert (plusieurs éditions).
- REY, A. (Dir.) (1998). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Dictionnaire le Robert (3 vols.).